**Message relatif à une 6e étape de l'assainissement des eaux du quartier de Chamblioux, de la Route du Coteau et de l'Impasse des Ecureuils**

Conformément au plan général d'évacuation des eaux usées (PGEE) de la Commune de Granges-Paccot, le réseau d'assainissement du quartier de Chamblioux, construit sur la base d'un système unitaire, est progressivement complété et transformé en système séparatif. Cela signifie que le réseau existant est maintenu pour l'évacuation des eaux pluviales et qu'un nouveau réseau de collecteurs est mis en place pour l'évacuation des eaux usées. La 3e étape est en phase terminale et les travaux concernant les 4e et 5e étapes, avec passage en pousse-tube sous l'autoroute A12, sont en cours de réalisation.

La 6e et dernière étape permettra le raccordement en système séparatif des immeubles situés au début de la Route du Coteau ainsi que ceux de l'Impasse des Ecureuils. Ce projet constitue la clé de voûte des travaux entrepris en 2012. En effet, avec les travaux prévus, l'ensemble de ce bassin versant sera assaini et raccordé à la station d'épuration de Fribourg en système séparatif. Ceci concerne 103 bâtiments répartis sur une surface urbanisée de 174.500 m2.

Le présent projet ne prévoit pas de modification du réseau d'adduction d'eau. Ce dernier, construit au début des années quatre-vingt, avec des conduites en fonte ductile, est en bon état. En coordination avec la société Frigaz SA, un nouveau réseau de gaz sera implanté en fonction des demandes des propriétaires.

**Description des travaux et coûts**

| **Assainissement de Chamblioux, Coteau et Ecureuils – Etape 6** | | |
|---|---|---|
| Travaux de génie civil | CHF | 400'000.00 |
| Divers et imprévus (15%) | CHF | 60'000.00 |
| Honoraires d'ingénieurs pour le projet | CHF | 33'000.00 |
| Honoraires d'ingénieurs pour la direction des travaux | CHF | 26'000.00 |
| Honoraires de l'ingénieur géomètre | CHF | 6'000.00 |
| TVA (8%) | CHF | 42'000.00 |
| **TOTAL (TTC)** | **CHF** | **567'000.00** |

**Proposition du Conseil communal**

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'investissement arrondi à CHF 570'000 pour la construction de ces collecteurs servant à la mise en séparatif des eaux de la 6e et dernière étape de l'assainissement de Chamblioux, Coteau et Ecureuils. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres de la Commune ainsi que par les taxes de raccordement.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel

COMMUNE GRANGES-PACCOT

Le Syndic :

René Schneuwly